

PRÉSENTATION DU PROJET « TINTAMARRE » POUR LA RECONSTRUCTION DU GÉNIE CIVIL NUMÉRIQUE À SAINT-MARTIN

TABLE RONDE 3 / PÉRENNITÉ DES RÉSEAUX : ÉVITONS D'ÉTEINDRE LA FIBRE AVANT LE CUIVRE

TRIP AVICCA / 25 NOVEMBRE 2020

1. ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION À SAINT-MARTIN 3 ANS APRES IRMA

ÉTATS DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES À SAINT-MARTIN

3 ans après le passage de l'ouragan Irma

1. Une forme inédite de fracture numérique causée par une catastrophe naturelle

- Des infrastructures numériques dévastées
- Des inégalités sociales exacerbées
- Un frein à la reprise des activités économiques

2. Des solutions techniques partagées pour passer au THD

- Une solution HD transitoire : expérimentation 4G fixe
- Une solution THD pérenne : 100% de fibre optique (FttH), 100% d'enfouissement des réseaux
- Un obstacle majeur : la reconstruction du génie civil (enfouissement des fourreaux)

3. Une reconstruction des réseaux télécoms fixes qui peine à se concrétiser

- Des travaux de reconstruction difficiles à mutualiser avec les autres infrastructures de réseaux
- Une équation économique incompatible avec les capacités et horizons d'investissement du secteur privé
- Des obstacles juridiques et réglementaires pour une prise de relai par l'initiative publique

ÉTATS DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES À SAINT-MARTIN

Beaucoup de travaux restent à réaliser pour reconstruire les infrastructures résistantes et résilientes



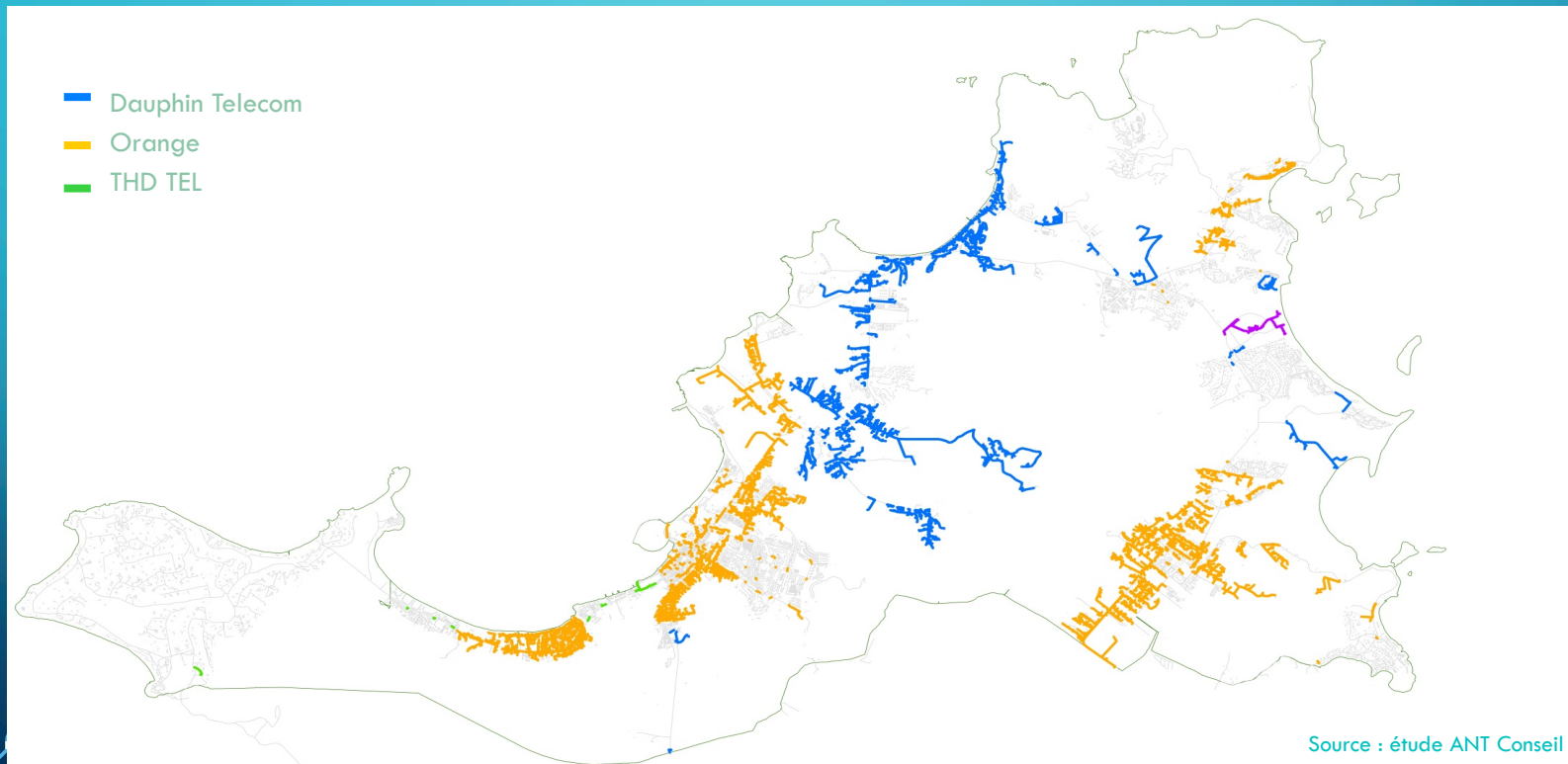
Oct-17

Oct-20



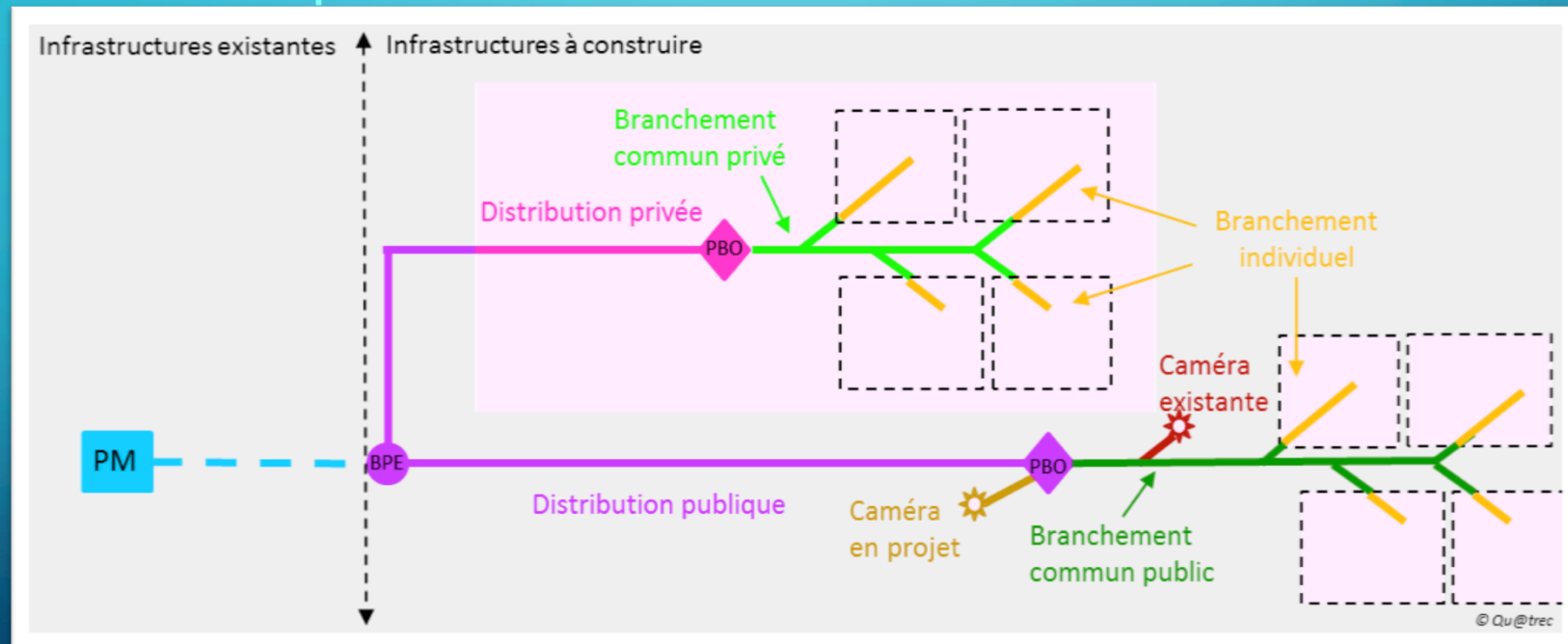
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE TINTAMARRE

Identification des linéaires à sécuriser : au moins 72 km de linéaires en aérien à enfouir



PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE TINTAMARRE

Périmètre technique d'intervention



NOTA : Tintamarre ne prévoit pas d'intervenir sur les raccordements sur parcelles privatives

2. ENSEIGNEMENTS DE TINTAMARRE SUR LA PÉRENNITÉ DES RÉSEAUX THD

LES ENSEIGNEMENTS DE TINTAMARRE

Volet aménagement numérique du territoire



**L'enfouissement est
une partie de la
réponse pour face aux
risques climatiques**

Une connaissance souvent incomplète du patrimoine de génie civil de la part des collectivités... mais aussi des opérateurs !

- Référencement exhaustif des réseaux comme préalable indispensable

Des difficultés opérationnelles pour mutualiser les travaux d'enfouissement avec les autres réseaux

- Nécessité de prévoir des instances de concertation entre collectivités et opérateurs

LES ENSEIGNEMENTS DE TINTAMARRE

Volet juridique et réglementaire



Vers l'émergence d'opérateurs de fourreaux ?

Côté collectivités, des obstacles juridiques pour inciter à l'enfouissement des réseaux THD sur les zones « privées »

- L'application des dispositions de la Loi Pintat (art.21) rend possible une prise de participation minoritaire d'une collectivité au capital d'une société privée dédiée à l'enfouissement de réseaux THD

Côté opérateurs FttH, la possibilité d'un accès « sans couture » aux fourreaux reconstruits

- Objectif de fournir aux OI un accès aux fourreaux reconstruits dans les conditions techniques et tarifaires connues à l'échelle nationale

LES ENSEIGNEMENTS DE TINTAMARRE

Volet économique et financier



Un modèle économique à (re)penser sur le long-terme

Un modèle économique incompatible avec les capacités et horizons d'investissement des seuls opérateurs privés

- Les sources de financements doivent être mobilisées sur des durées cohérentes avec la durée de vie du GC (>40 ans)

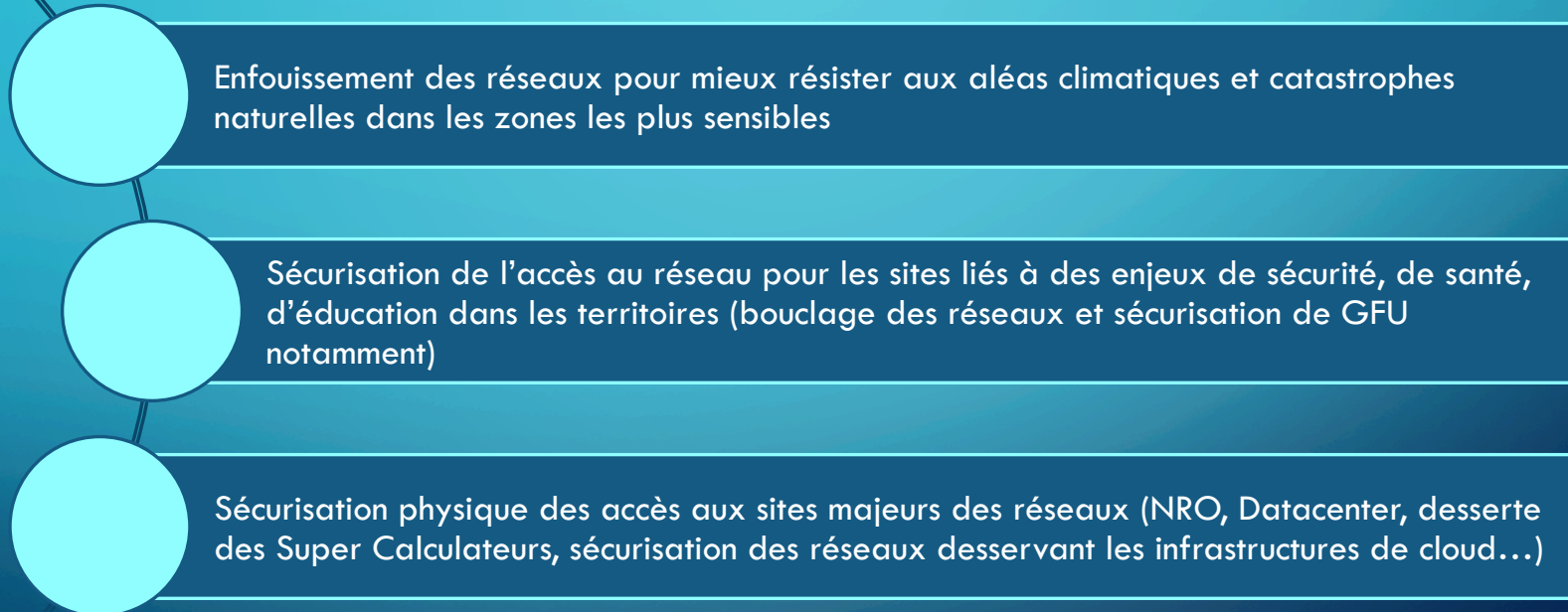
Une carence objective de financements publics par rapport aux autres réseaux secs

- Pas d'équivalent au FACE pour l'enfouissement des réseaux de communications électroniques

3. PLAN DE RELANCE THD : FOCUS SUR LA SÉCURISATION PHYSIQUE DES RÉSEAUX

LA SÉCURISATION PHYSIQUE DES RÉSEAUX, UNE RÉALITÉ PLURIELLE

Axes d'intervention envisagés dans le cadre du volet « sécurisation des réseaux »



Enfouissement des réseaux pour mieux résister aux aléas climatiques et catastrophes naturelles dans les zones les plus sensibles

Sécurisation de l'accès au réseau pour les sites liés à des enjeux de sécurité, de santé, d'éducation dans les territoires (bouclage des réseaux et sécurisation de GFU notamment)

Sécurisation physique des accès aux sites majeurs des réseaux (NRO, Datacenter, desserte des Super Calculateurs, sécurisation des réseaux desservant les infrastructures de cloud...)

PLAN DE RELANCE CDC : APPELS À PROJETS PRÉVUS EN 2021

À qui s'adressent les différents appels à projets ?

Régions,
Départements,
Syndicats mixtes,
Régies,
SPL, Établissements
publics

Collectivités

Industriels

Via les SPV dédiées
à la réalisation des
projets de RIP

*Y compris les SPV
où la CDC n'est pas
actionnaire*

Ou d'autres structures privées

MERCI !

CONTACTS :

- GILLES.GUMBS@TINTAMARRE-SXM.FR
- MATIAS.KALFON@CAISSEDESDEPOTS.FR

